



## CTMEN du 22 octobre 2021

# Déclaration liminaire de la FSU

---

Cette séance du CTMEN n'est pas ordinaire. Il est même inédit par son ordre du jour ! L'examen des projets de textes prévus pour aujourd'hui étaient déjà sur la liste des travaux de la réunion du 13 octobre dernier cette même instance représentative des personnels. Sur les cinq avis que le comité technique ministériel devait formuler, quatre ont recueilli un vote défavorable unanime de la part des organisations syndicales représentatives des personnels. C'est aussi inédit que révélateur d'une dégradation sans précédent, non sur la forme mais sur le fond, du dialogue social dans notre ministère.

Aucune concertation n'a été rouverte ne serait-ce que pour tenir un tant soit peu compte des expressions des organisations syndicales, contrairement d'ailleurs à l'esprit des Accords de Bercy sur la rénovation du dialogue social dans la fonction publique. La reconvoque des membres du comité technique ministériel sur les mêmes projets de textes n'est donc visiblement, pour le ministère, que de pure forme !

Un tel choix ministériel de ne pas tenir compte de ce qui est exprimé par les organisations syndicales n'est pas raisonnable, outre le fait que ce soit méprisant pour l'ensemble des personnels !

Est-ce cela le dialogue social « plus stratégique » pour reprendre la vulgate managériale des promoteurs de la loi dite de transformation de la fonction publique ? Espérons que poser la question n'est pas y répondre !

La FSU est déterminée à ne jamais se résigner, à toujours porter les revendications des personnels, à assumer la confrontation à chaque tentative d'infliger quelque recul que ce soit.

Et c'est bien entendu le cas pour le bouleversement de l'école primaire que laissent augurer la loi Rilhac téléguidée par le ministère et les annonces de Marseille comme pour le saccage de la formation initiale des enseignant-es stagiaires qu'un projet de texte à l'ordre du jour de ce CTMEN prévoit d'organiser en les mettant à temps plein devant élèves !

Dans ce contexte, le ministre Blanquer serait bien mieux inspiré d'écouter et de respecter les personnels, de revenir sur les échecs de sa politique éducative plutôt que de proférer des propos mâtinés de suspicions et de menaces à peine voilées en direction des enseignant-es qu'il accuse de ne pas transmettre les valeurs de la République. Qu'il arrête de s'inventer des supposés ennemis de l'intérieur pour se construire une stature politique et un destin personnel ! Comment un ministre de la République peut-il s'abaisser à de si basses manœuvres, en particulier en instrumentalisant une nouvelle fois la laïcité dont il fait un outil de division plutôt que de concorde ? Pour la FSU, le piège est grossier, le tuyau bien connu et il ne masquera pas les échecs de sa politique éducative :

- Payer les AESH en dessous du seuil de pauvreté, est-ce digne des valeurs de la République ?
- Affaiblir le service public en supprimant des milliers de postes, est-ce digne des valeurs de la République ?

- Saccager pour la seconde fois la formation de celles et ceux dont la mission est de former des citoyennes et citoyens libres et éclairé-es, est-ce digne des valeurs de la République ?

La FSU rappelle aussi à l'occasion de ce CTMEN que c'est en reconnaissant aux fonctionnaires leur qualité de citoyen qu'on leur permet de faire vivre et de transmettre les valeurs de la République.

La forte mobilisation des AESH le 19 octobre a une nouvelle fois démontré qu'il y a urgence à répondre à leurs revendications sur les trois sujets que sont les salaires, les PIAL, le statut. La nouvelle grille n'offre aucune perspective de progression. L'augmentation du SMIC au 1<sup>er</sup> octobre a déjà grignoté la moitié de l'écart entre les deux premiers échelons. Les PIAL n'ont pas permis de généraliser les emplois à temps pleins. En revanche, leur généralisation contribue à dégrader encore les conditions de travail. Le recours au multi-employeur est aussi largement rejeté. Si l'inclusion des élèves en situation de handicap reste une priorité, il n'y a pas d'autre issue que la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B dans lequel seront intégrés les AESH en fonction. La FSU exige l'ouverture immédiate de discussions en ce sens.

Un courrier resté sans réponse a été envoyé à Monsieur le dgrh concernant l'obligation de pass sanitaire pour les réunions de service des SSFE de plus de 50 agents à travers une interprétation qui nous semble abusive du terme de séminaire professionnel, d'autant plus lorsque ces réunions de service se déroulent au sein d'établissement scolaire lieux de travail habituel de ces agents.